



La "RACE to Villedieu" – RtV

En tant que golfeur(se) émérite, vous connaissez la "Race to Dubai". Pour les compétitions 2022, l'ASGCVI organisera la "RACE to Villedieu". Cette compétition, à l'instar de son illustre aînée du circuit mondial, récompensera les golfeurs(es) les plus assidus(es) et les plus performants(es) du calendrier 2022 dans un classement brut et un classement net. Une condition *sine qua non* : **être licencié(e) et membre de l'Association Sportive du Golf Club du Val de l'Indre. Pas de droit d'inscription. Il faut impérativement au moins vingt inscrits pour que la compétition soit prise en compte.**

Les compétitions ouvertes et sponsorisées du calendrier ASGCVI, en simple et en double, sont retenues pour participer à cette "Race to Villedieu". Il y a deux classements séparés, dames et messieurs, chacun divisé en brut et en net. En *simple*, un classement général *stableford* récapitule les scores en brut et un autre en net pour tous les joueurs(es) disputant les compétitions. 5 points sont attribués au premier, 4 au deuxième, 3 au troisième, 2 au quatrième et 1 point au cinquième. De plus, chaque joueur(se) se voit attribuer 1 point de participation. En *double*, même attribution de points en brut et net jusqu'au cinquième du classement. Plus le(la) joueur(se) fait de compétitions, plus il(elle) est susceptible de cumuler des points. **Bonus : les points attribués lors des compétitions caritatives sont doublés.**

Les deux classements sont mis à jour après chaque journée de compétition.

En fin de saison sportive, les 3 premiers brut et les 3 premiers net chez les dames et chez les messieurs sont récompensés pour le challenge « RACE to Villedieu ». En cas d'égalité, le départage se fera sur le plus grand nombre de compétitions disputées, puis sur le plus grand nombre de premières places, puis de deuxième et ainsi de suite.

Les récompenses seront décernées lors de l'Assemblée Générale annuelle et la présence des nominés(es) est obligatoire pour recevoir un lot. A défaut, le(la) joueur(se) le(la) plus proche dans le classement et présent(e) à l'AG sera primé(e).

Le Président de la commission sportive.
Jean FERRE